

**SUIVI DES RENCONTRES PUBLIQUES SUR LA SÉCURITÉ URBAINE 2014**  
**État de situation avril 2015**

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<b>AXE 1 : SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET CIRCULATION</b>				
<p><u>Circulation</u></p> <p>Parachèvement de l'autoroute 19 : Solidarité Ahuntsic a su le 27 mai que le BAPE n'avait pas prévu de consultations ni d'études d'impact du projet sur le quartier Ahuntsic pour connaître l'ampleur de la circulation qui va se déverser sur Papineau.</p> <p>Est-ce que l'arrondissement est prêt à demander une audience publique du BAPE dans le quartier (particulièrement Sault-au-Récollet et Saint-Sulpice). La lettre doit parvenir au ministre de l'Environnement avec cc aux Transports et à la Santé avant le 9 juin.</p>	<p>Direction du développement du territoire (DDT)</p>		<p>Le maire Coderre va demander qu'une étude d'impact soit faite sur Montréal. Le comité exécutif n'est pas contre le prolongement de la 19, mais il faut connaître les impacts du côté d'Ahuntsic.</p>	<p>DDT : Les audiences commenceront à la mi-septembre 2014 selon le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui les organise.</p> <p><b>État de situation en avril 2015 :</b>            Le Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE) a finalement tenu une audience publique dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à Montréal, le 22 octobre 2014.</p> <p>Le rapport du BAPE sur le projet de parachèvement de l'Autoroute 19 a été rendu public le 12 mars 2015. Le BAPE estime que le projet est justifié, mais à certaines conditions.            Pour consulter le rapport :  <a href="http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/autoroute_19-bois-des-filion_laval/index.htm">http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/autoroute_19-bois-des-filion_laval/index.htm</a></p>

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<p>Beaucoup de circulation en période de pointe sur Gouin, au niveau de Lajeunesse et Berri. Le soir, les gens sur St-Denis s'insèrent dans la circulation et comme il n'y a pas de lumières pour tourner à Laval, il y a congestion.</p>	DDT	<p>C'est une problématique connue. Ce point sera analysé au comité de circulation de l'arrondissement.</p>		<p><b>DDT :</b> La prochaine rencontre du comité de circulation de l'arrondissement est prévue en octobre après la rentrée scolaire. La date n'est pas déterminée</p> <p><b>État de situation en avril 2015 :</b> La circulation sur le boulevard Gouin aux abords du pont Viau a été évoquée lors de la rencontre du comité de circulation d'octobre 2014 mais aucune intervention n'est requise. L'achalandage est considéré normal pour des rues situées à proximité d'un pont car des mesures sont mises en places pour éviter un débordement dans les rues locales</p>
<p><u>Feu rouge O'Brien/Henri-Bourassa</u> Pourquoi avoir installé un feu de circulation sur O'Brien et Henri-Bourassa juste avant la voie ferrée? C'est un ajout récent qui a empiré la situation en terme de trafic et qui provoque de la rage au volant. C'est devenu une source de frustration importante.</p>	DDT		<p>Ce feu a été installé après l'incident au Lac-Mégantic pour assurer la sécurité au passage à niveau. On a installé un feu de circulation en plein centre de la rue en omettant de définir la ligne d'arrêt. C'est devenu un cauchemar. Les automobilistes bloquent l'entrée d'un condo. Nous avons eu beaucoup de remarques à ce sujet. On essaie d'améliorer la situation, car sans feu, ce serait dangereux.</p>	<p><b>DDT :</b> Le marquage avait été fait correctement au départ, mais il y a eu des travaux de pavage en 2013 et l'entrepreneur n'a pas repeint la ligne d'arrêt au bon endroit. Le marquage a été corrigé peu de temps après. Nous avons demandé en septembre 2013 à la ville centre de trouver une solution au niveau des feux de circulation pour sécuriser l'accès aux résidents qui doivent accéder et sortir de leur garage à cet endroit. En attente de la ville centre.</p> <p><b>État de situation en avril 2015 :</b> Nous n'avons pas eu de suivi de la ville</p>

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
				<p>centre pour le feu de circulation O'Brien/voie ferrée depuis octobre 2014. Une relance sera effectuée auprès de la ville centre ce printemps (tableau des demandes de modification de feux de circulation transmis le 10 mars 2015).</p>
<p><u>Cité l'Acadie</u>  Nous avons un beau parc, mais il y a des panneaux de 30 et 40 km/h qui ne sont pas respectés. Pouvez-vous installer des dos d'âne ou faire une opération policière sur quelques jours?</p>	<p>Poste de quartier # 10 (PDQ 10)</p>	<p>Communiquez avec le PDQ pour nous donner plus de détails, l'heure, la journée ou vous remarquez des excès de vitesse. Nous pourrions mieux cibler notre intervention ou installer un analyseur de trafic.</p>	<p>À Cité l'Acadie, il y a aussi des enjeux de circulation, de stationnement et de débordements sur la rue Alfred-Laliberté.</p>	<p>PDQ 10 : L'afficheur de radar du PDQ10 sera installé à Cité l'Acadie pour établir un portrait de la situation. Il est important que les citoyens communiquent directement avec le PDQ10, par téléphone au 514 280-0110 ou par courriel au PDQ10@spvm.qc.ca afin de nous fournir tous les détails nécessaires pour planifier des interventions efficaces. De plus, cela nous permet de faire un retour aux demandeurs.</p> <p><b>État de situation en avril 2015 :</b>  L'agent de circulation est allé à trois reprises avec l'afficheur mais n'a pas pu placer l'appareil à cause d'un gros problème de stationnement dans le secteur. Il a néanmoins fait une surveillance pour la vitesse, mais n'a constaté aucun excès de vitesse</p>

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
	DDT			DDT : Nous allons installer l'analyseur de trafic au printemps 2015 pour évaluer la vitesse pratiquée avant d'implanter des mesures d'apaisement.
<p><u>En amont de l'électrification des transports</u>  Les autos électriques ne font pas beaucoup de bruit. Est-il possible de maintenir un son pour les personnes aveugles?</p>	<p>Table en sécurité publique et civile de l'arrondissement</p> <p>Direction culture, sports, loisirs et développement social (DCSLDS)</p>		<p>Nous allons communiquer la demande à Monique Vallée (responsable du développement social au comité exécutif) qui s'occupe du dossier de l'accessibilité universelle.</p> <p>C'est déjà pris en compte partout dans le monde pour ne pas causer de préjudices aux personnes non voyantes. Il y a déjà beaucoup de transport électrique en Europe et toute sorte de moyens sont développés : clochette, bruit de démarrage, des sons.</p>	<p>M. Desrochers a transmis l'information à Mme Monique Vallée.</p> <p>DCSLDS : Dans la <i>Politique municipale d'Accessibilité universelle</i>, la ville a un rôle de représentation, mais exclusivement en ce qui concerne les compétences municipales. Les autos électriques relèvent du commerce privé. C'est hors champ de compétences municipales. Cependant, la ville étudie certaines intersections problématiques pour sécuriser la traversée de personnes à mobilité réduite.</p> <p>Le transport en commun électrique relève de la STM.</p>
<p><u>(La difficile) cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes</u></p> <p>Sur la piste cyclable Gouin, un participant soulève de nombreux dépassements sans avertissement. Les cyclistes qui annoncent un dépassement par la gauche, par exemple, sont très rares.</p>	PDQ	Le PDQ 27 conseille aux cyclistes d'installer un rétroviseur sur leur vélo pour apercevoir les cyclistes qui veulent dépasser.	La piste sur Gouin est surutilisée et plusieurs tronçons sont totalement inadaptés. L'arrondissement a fait 2 résolutions officielles, notamment sur la piste cyclable à partir du parc Nicolas-Viel et la rue Norwood ainsi que derrière le CHSLD Notre-Dame-de-la-Merci, deux endroits qui ne sont pas assez larges pour le volume de circulation.	

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<p>Sur Prieur, c'est trop étroit entre Christophe-Colomb et St-Hubert pour une piste cyclable</p> <p>Il y a une lacune sur la piste cyclable Gouin, une des plus belles pistes urbaines : en face des Marcellines, il n'y a pas de trottoir ni d'accotement. C'est au sud du Bois-de-Saraguay, ne pourrait-on pas enlever 10-12 pieds au boisé pour continuer la piste cyclable?</p> <p><u>Partage de la route</u> À qui s'adresse la main rouge quand la piste cyclable sur Christophe-Colomb traverse Crémazie? Les automobilistes veulent tourner à droite et les cyclistes ne voient rien.</p> <p>Une participante dit avoir manqué se faire frapper par un cycliste sur le trottoir. Il n'y a pas d'avertissement, de sonnettes comme autrefois.</p> <p>Pour un piéton (ainé de surcroit), c'est très dangereux de traverser au coin de Saint-Laurent et Henri-Bourassa et sur Lajeunesse au coin de Prieur. Ça effraie les personnes âgées. Les automobilistes sont pressés et ne nous laissent pas</p>	<p>DDT</p> <p>PDQ 27</p> <p>PDQ 27</p>	<p>Nous travaillons sur un scénario avec la ville centre pour régler le problème qui devrait être présenté aux élus à l'automne. L'investissement est inclus dans le prochain Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2015-2017.</p> <p>PDQ27 : Nous sommes au courant de la problématique à l'intersection Christophe-Colomb et Crémazie. La main rouge s'adresse aux piétons et non aux cyclistes. Quand c'est vert, il y a un conflit pour les véhicules qui veulent tourner à droite et les cyclistes qui veulent continuer tout droit.</p> <p>Il faut partager la route, on doit éduquer les gens et faire de la prévention : certains doivent passer et d'autres céder le passage.</p>	<p>C'est dangereux en ce moment sur Prieur, car les cyclistes roulent en sens inverse. Comme la rue n'est pas très large, il y aura une chaussée désignée pour les cyclistes dans le sens de la circulation ainsi qu'une bande cyclable à contre-sens. Nous avons déjà des bandes cyclables dans l'arrondissement, notamment sur Berri, Lajeunesse et Tolhurst.</p> <p>Cette 2<sup>e</sup> piste sur Prieur sera poursuivie cette année de l'autre côté du parc Ahuntsic entre St-Hubert et Christophe-Colomb. Il va falloir s'habituer à la circulation des cyclistes à contre-sens sur des voies cyclables dans notre arrondissement, comme c'est déjà le cas ailleurs à Montréal.</p>	<p>DDT : Implantation des voies cyclables sur Prieur en 2014.</p> <p><b>État de situation en avril 2015 :</b> La 2<sup>e</sup> piste cyclable sur Prieur a été implantée</p> <p>PDQ 27 Nous avons déjà recommandé l'ajout d'un feu cycliste ainsi qu'une affiche explicative sur les feux pour les cyclistes. Cet été, les cadets à vélo se sont immobilisés à l'intersection Christophe-Colomb/Crémazie pour sensibiliser les cyclistes, mais le flot de circulation à vélo était beaucoup moindre. En septembre, nous prévoyons effectuer la même expérience avec les policiers à vélo.</p> <p>PDQ 27 : Annuellement le poste de quartier 27 effectue des opérations cyclistes et ceux qui circulent sur le trottoir peuvent se voir émettre un constat d'infraction.</p>

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<p>passer, ils nous coupent. Les vélos aussi vont très vite et manquent heurter des piétons.</p> <p>Sur Henri-Bourassa, c'est comme une autoroute! Les piétons ne se sentent pas en sécurité.</p>				<p>L'intersection St-Laurent/Henri-Bourassa est utilisée fréquemment par les citoyens qui transitent pour aller au travail ou retourner à la maison. Pour les personnes ayant un pas plus lent, nous recommandons de s'abstenir de traverser si la main blanche est allumée depuis plusieurs secondes, ce qui leur laissera peu de temps pour traverser.</p> <p>Les observations effectuées à l'intersection Lajeunesse/Prieur n'ont pas démontrées que l'intersection était problématique. Le peu d'infractions et d'accidents à cet endroit démontrent qu'elle est sécuritaire.</p> <p>La rue Henri-Bourassa est souvent l'objet d'opérations radar afin de s'assurer du respect des limites de vitesse. Nous évaluons également la sécurité des piétons et le nouveau feu de piéton installé à l'intersection Henri-Bourassa/Séguin est le résultat de recommandations de la part des policiers, de la ville et des citoyens.</p>

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<p>Intersection Bois-de-Boulogne et (le petit) Henri-Bourassa : il y a eu beaucoup d'amélioration sur la circulation automobile depuis quelques années, mais il n'y a pas de feux de circulation pour les piétons qui veulent traverser la voie de desserte du côté nord, c'est un problème.</p>	DDT		<p>Cette intersection (le petit Henri-Bourassa/Bois-de-Boulogne) fait partie des discussions au comité de circulation de l'arrondissement. On cherche une solution à chacune de nos rencontres. C'est un endroit où il y a beaucoup de circulation et étonnamment, peu d'accidents. Il y a déjà un feu de circulation sur Henri-Bourassa.</p>	<p>DDT : Un projet est actuellement à l'étude à la ville centre en collaboration avec l'arrondissement pour modifier la géométrie de l'intersection Henri-Bourassa/Bois-de-Boulogne afin de sécuriser l'endroit.</p>
<p><u>Traverse piétonnière</u> Un citoyen brigadier scolaire qui a 22 secondes pour aider les 5 à 12 ans à traverser la rue, a demandé 5 sec. de plus pour traverser Christophe-Colomb/Chabanel. Ils terminent toujours leur traversée sur le feu rouge.</p> <p>Rond-point Papineau/Crémazie : le piéton n'a aucun droit. Sur la rue Jacques-Casault aussi.</p> <p>Le passage pour piétons Papineau-Louvain a changé de côté. Du nord au sud. Le temps de traverse n'est pas assez long. C'est devenu dangereux depuis ce changement.</p>	DDT	<p>Le comité de circulation à l'arrondissement, auquel participent les 2 PDQ, discute de toutes ces problématiques. Un plan d'atténuation de la circulation est revu chaque année. Nous intervenons sur les rues locales qui sont de la juridiction de l'arrondissement. En ce qui concerne le circuit artériel, nous travaillons avec la ville-centre.</p> <p>Nous devons mieux faire connaître le fonctionnement des traverses piétonnières.</p>	<p>Une commission mandatée par le conseil municipal a travaillé spécifiquement sur les temps de traverse l'an dernier. Le comité exécutif vient de déposer une réponse.</p> <p>Mme Thuillier invite les aînés à prendre la parole au conseil municipal. Ce n'est pas l'arrondissement qui augmente les temps de traverse, c'est la ville centre. Leur préoccupation première est de faire circuler les voitures. Elle aimerait qu'on accorde plus de temps aux piétons, mais ce n'est pas forcément ce que pense la ville centre. On est rendu à l'implication citoyenne pour faire changer la mentalité dans ce dossier. Ce n'est pas une loi qui va régler ça. Il faut que les gens soient entendus et travaillent à faire changer la situation.</p>	<p>DDT : En ce qui concerne, Christophe-Colomb/Chabanel, l'arrondissement a demandé à la ville centre en février 2013 d'ajouter des feux piétons et de prolonger le temps de traversée à 31 secondes. Cette proposition a été acceptée et les plans ont été transmis pour exécution en 2014 ou 2015.</p> <p><b>État de situation en avril 2015 :</b> Des feux piétons ont été ajoutés et le temps a été prolongé en 2014 en ce qui concerne Christophe Colomb/Chabanel</p> <p>La ville centre étudie la possibilité d'augmenter les temps piétons à certains carrefours jugés problématiques, particulièrement aux abords des résidences pour personnes âgées.</p>

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<p>Il y a davantage de passages piétonniers entre les intersections à lumières. C'est important, car ça évite que les gens traversent n'importe où. Il faudrait de la formation pour les automobilistes et les piétons, ce serait encore plus sécuritaire.</p> <p>Il y a aussi des personnes âgées qui ne regardent pas quand elles traversent la rue n'importe où...</p> <p>Une résidente de la rue Dudemaine félicite l'arrondissement pour avoir installé une traverse piétonnière devant la piscine, car beaucoup de piétons traversaient n'importe où. On a aussi ralenti la circulation. C'est un changement total.</p> <p><u>Excès de vitesse</u> Intersection rue Fleury et Saint-Laurent : les autos qui se dirigent vers le sud n'arrêtent pas, ne diminuent pas de vitesse lorsqu'ils voient des piétons s'engager dans la voie. Il y a risque d'accident. Il faut s'arrêter en plein milieu de la rue. Quand il fait soleil, les automobilistes ne voient pas.</p>	<p>PDQ 27</p>	<p>Solution suggérée par une citoyenne : Pointer les traverses piétonnières avant de traverser (comme à Toronto). Ça commande le respect.</p> <p>Nous avons des analyseurs de trafic pour étudier des secteurs qui nous sont rapportés comme problématiques. En partenariat avec les PDQ, des remorques avec radars peuvent être installées et par la suite des contraventions seront données. Si le problème persiste, nous prenons des mesures d'atténuation de la circulation.</p>	<p>C'est un bel exemple de concertation et de ténacité des citoyens, d'élus et des responsables de la circulation à l'arrondissement.</p>	<p>PDQ 27 : Il y a eu quelques opérations vitesses. Aucune problématique à cette intersection. (9 constats d'émission pour infractions diverses depuis janvier 2014).</p> <p>Dans ce cas-ci, il n'y a aucun endroit propice pour installer un analyseur de vitesse sans nuire à la fluidité ou enfreindre un règlement sur le stationnement.</p>

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<p>Depuis la rencontre précédente sur la sécurité en avril 2013, une participante constate une amélioration pour réduire la vitesse des autos dans le quartier : par le rétrécissement de la rue sur André-Grasset et les bornes qui sont installées sur Louvain.</p> <p>Pas beaucoup de rues à 30 ou 40 km dans Ahuntsic, est-ce un choix politique ou un manque de demandes? Une dame a constaté que près de l'école Saint-Simon-Apôtre, il y a des excès de vitesse.</p> <p>Nouvelle résidente sur Tolhurst, mère de famille : Il y a des excès de vitesse sur toutes les rues transversales du nord vers le sud (Meunier, Jeanne-Mance, Tolhurst) qui arrivent sur Beauharnois (dernière rue est-ouest avant Crémazie). C'est vraiment problématique pour la sécurité des enfants : il y a une école, des enfants qui jouent dans le parc, dans la ruelle. Des policiers circulent, mais il faut être encore plus vigilant.</p>	<p>DDT</p> <p>PDQ 27</p>	<p>C'est codifié. Nous avons un code de sécurité routière au Québec.</p>		<p>DDT : Les limites de vitesse à Montréal sont déterminées ainsi : 50 km/h sur le réseau artériel, 40 km/h sur les rues locales et 30 km/h sur les rues locales bordant un parc ou une école. Sur la rue Beauharnois, devant l'école Saint-Simon-Apôtre la limite de vitesse est de 30km/h.</p> <p>PDQ 27 : Des opérations radar seront effectuées avec la rentrée scolaire afin d'obtenir la réalité avec le flot de circulation.</p>

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<p>La circulation en face du parc de Beauséjour à l'ouest de Gouin jusqu'à Toupin, c'est une piste de course. Il y a une courbe et c'est très dangereux à vélo, on doit rouler sur le trottoir. Peut-on installer un feu de circulation sur la rue Olivier?</p>	DDT	Nous devons faire des analyses de trafic et s'il le faut, corriger la situation par des mesures d'atténuation de la circulation ou autrement.		DDT : Le tronçon du boulevard Gouin Ouest entre le parc Beauséjour et le Bois-de-Saraguay est actuellement à l'étude à la ville centre en collaboration avec l'arrondissement.
<p>Le restaurant Paulo et Suzanne est ouvert toute la nuit. C'est un secteur où ça roule vite. Des résidents sur la rue Fréchette aiment que des policiers patrouillent dans ce secteur pour contrôler le bruit et souhaitent qu'ils continuent à le faire.</p> <p>L'hôpital Sacré-Cœur occasionne beaucoup de trafic et ça roule vite.</p>	PDQ 10	Nous avons des radars que nous pouvons installer pour vérifier la situation. Pour le bruit, n'hésitez pas : appeler le 911, surtout la nuit.	<p>Nous travaillons sur le dossier de la rue Fréchette depuis quelques années en collaboration avec le propriétaire du restaurant, des citoyens et le PDQ 10.</p> <p>On peut vous donner les chiffres des analyses effectuées. On a mis des bollards. Le problème est important aux heures de pointe, ce qui implique la circulation de transit. Il faut du transport collectif pour les gens de Laval pour qu'ils délaissent leur voiture et ne passent plus dans nos petites rues.</p> <p>Pour contrôler la vitesse, on a déjà prévu des dos-d'âne.</p>	<p>PDQ 10 : Les patrouilleurs à vélo du MAP10 continuent à porter une attention spéciale en soirée aux culs-de-sac le long du boulevard Gouin, et particulièrement sur les rues Toupin et Fréchette afin de réduire les plaintes d'incivilités.</p> <p>Le PDQ10 siège au comité du projet Revitalisons Gouin Ouest! La direction du poste a participé à la marche exploratoire sur le boulevard Gouin Ouest entre les rues Cousineau et Fréchette qui a eu lieu le 22 mai dernier. Le but recherché étant de travailler en équipe avec des commerçants, des résidents, et des organismes du secteur afin de trouver des solutions pour augmenter le sentiment de sécurité dans le quartier, particulièrement dans le secteur de Gouin et Laurentien.</p>
<p>Nous avons de beaux parcs, des pistes cyclables, de belles bibliothèques, mais le bruit et les excès de vitesse peuvent être des incitatifs pour quitter la ville. La circulation est un problème. Les commerces périssent sur Salaberry parce que ce n'est pas intéressant de s'y promener. Il faudrait des photos radars. Il faut augmenter la coercition. Les automobilistes n'ont</p>	DDT			DDT : Des dos-d'âne saisonniers ont été installés à la fin août 2014 sur la rue Fréchette entre Gouin et Bocage.

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<p>pas assez peur de recevoir des contraventions. Dans le secteur Louisbourg, 50 véhicules à l'heure mériteraient une contravention. Il faut des opérations ciblées. Le PDQ a besoin des photos radars et d'imposer le respect.</p> <p>Sur les rues O'Brien, Forbes et Guoin, il y a eu une atténuation de la vitesse. Il y a une patrouille quotidienne près de l'école Ste-Odile.</p> <p>Une résidente depuis 40 ans félicite le PDQ 10 pour la lutte aux stupéfiants, mais leur suggère de rester vigilants au parc de Méisy. Elle rapporte du vandalisme (vol de pneus) dans la RUI et souhaite davantage de surveillance la nuit.</p>	<p>PDQ 10</p> <p>PDQ 10</p>	<p>On a vu des vols d'autos le jour aussi. Il faut que les situations soient rapportées au 911 par les citoyens.</p>	<p>Pour le sentiment de sécurité le soir, le quartier s'est encore amélioré, le nombre de méfaits enregistrés est moindre. Par contre, il y a eu des vols de véhicules par un réseau organisé.</p>	<p>Si les résultats sont concluants (pas de plainte de résidents pour le bruit justement ou plainte des services d'urgence), ils seront construits en asphalte en 2015.</p> <p>PDQ 10 : Plusieurs opérations radars ont eu lieu sur le boulevard Guoin dans l'ouest du secteur ainsi que sur la rue Louisbourg. La section Circulation nord a aussi été sollicitée pour soutenir le PDQ10 à ce niveau. Présentement, il n'y a qu'un seul radar photo (cinémomètre) sur l'île de Montréal. Il est situé sur le boulevard Notre-Dame. Le ministère des Transports du Québec octroie ces appareils en fonction de critères très stricts. Entre autres, Il doit s'agir d'un site accidentogène pour permettre l'usage de cet appareil. Le PDQ10 possède un afficheur de vitesse qui sert à sensibiliser les utilisateurs de la route, mais sans l'émission de contraventions. Il est placé selon les plaintes rapportées au PDQ par les citoyens.</p> <p>L'agent de validation d'information (AVI) du PDQ10 et le module d'action par projet MAP10 travaillent activement avec la section Moralité et Stupéfiants pour mener des interventions afin de diminuer la</p>



PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<p><u>Traverse ferroviaire Jeanne-Mance (ligne Saint-Jérôme qui passe par Jarry)</u> Inaccessible aux poussettes de plus de 50 cm. La dame a communiqué avec CN et AMT depuis 3 mois et rien n'est fait. Elle doit faire un détour de 55 minutes pour se rendre au CPE en passant sur le viaduc avec la poussette. C'est dangereux. Les poussettes et bicyclettes passent très facilement au parc Jarry où la distance entre les piquets est de 100 cm, mais pas au passage pour piétons Querbes /Crémazie, un coin très enclavé du quartier Ahuntsic, et où la distance est de 50 cm.</p>	DDT		La dame a donné des photos du passage aux élus.	<p>lignes axiales, 777 passages piétons, 324 lignes d'arrêt, 190 passages écoliers, 557 flèches et 11 boîtes de jonction.</p> <p>DDT : Des poteaux ont été installés afin d'éviter que des fauteuils roulants ou poussettes traversent la voie ferrée à cet endroit. Le risque que des roues se coincent dans les rails pourrait entraîner un accident mortel.</p>
<p><u>Nids-de-poule</u> Un participant s'inquiète des trous sur la chaussée entre Christophe-Colomb et Louvain ainsi que sur St-Hubert et Sauvé. Les trottoirs sont brisés, le viaduc est rouillé. Comment s'y prend-on pour prioriser la réparation des rues?</p>	TP	L'arrondissement s'occupe des rues locales et la ville centre, des rues artérielles, mais on travaille ensemble.		TP : La direction des travaux publics assure un entretien des rues artérielles lors de situation nécessitant une intervention immédiate ou rapide. Les rues et trottoirs indiqués font tous partie d'une planification de réfection à court ou moyen terme. Cette programmation est effectuée par la direction du développement du territoire.
<p><u>Déplacements sur les trottoirs</u> Les trottoirs penchent vers la rue. C'est difficile de s'y déplacer avec une marchette. On doit marcher</p>	TP	En 2014, nous investirons tout près de 2 millions pour la réparation des trottoirs. Cependant, nous sommes obligés		TP : Les trottoirs ont une faible inclinaison permettant, entre autres, à l'eau de ruissellement de se diriger dans les infrastructures souterraines.

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<p>dans la rue. L'automne et l'hiver, c'est très dangereux. Peut-on faire les trottoirs droits?</p> <p>Difficulté à circuler avec un chariot sur Fleury, quand il pleut, il y a des lacs au coin des rues.</p>		<p>de faire des entrées charretières pour permettre l'accès à une propriété avec un véhicule routier depuis la voie publique.</p>		<p>Cette situation se retrouve principalement face à l'entrée de stationnement des résidences ou des commerces afin de faciliter l'accessibilité des véhicules. La direction des travaux publics effectue des réparations d'asphalte aux endroits jugés nécessaires afin d'éliminer les accumulations d'eau sur la rue Fleury.</p>
<p><u>Déneigement</u> : Sur la rue Prieur, entre Christophe-Colomb et St-Hubert, peut-on nettoyer les 2 côtés de la rue avant de faire les rues secondaires pour que les résidents puissent stationner leur auto?</p> <p>Faire attention aux stationnements pour handicapés dans les rues secondaires.</p>	<p>TP</p>	<p>Les priorités de déneigement sont décrites par le directeur des travaux publics :</p> <p>L'arrondissement a 9 contrats de déneigement qui se font de jour et de nuit. Le réseau artériel est déneigé en premier. Ensuite, les accès aux ponts pour assurer la fluidité de la circulation, les artères commerciales, les rues collectrices, l'accès aux cours d'école et les rues secondaires y compris les débarcadères réservés aux personnes à mobilité réduite.</p>		<p>TP : Les employés de l'arrondissement et les entrepreneurs sont sensibilisés à ce sujet.</p>

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<b>Axe 2 : SÉCURITÉ ET SENTIMENT DE SÉCURITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS, POUR LES AÎNÉS, LES ENFANTS, LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ET LES PHÉNOMÈNES SOCIAUX-URBAINS (gangs de rue, itinérance, prostitution, toxicomanie)</b>				
<p><u>Le sentiment de sécurité</u>            Une citoyenne qui habite sur Meunier près de Sauriol et du parc Tolhurst se sent relativement en sécurité dans son quartier et a noté une amélioration. Il ne faut pas s'empêcher de sortir. Elle connaît des gens aux HLM et préfère sortir de l'autobus en même temps qu'eux, plutôt qu'entre 2 arrêts.</p>	Tandem	<p>Une citoyenne rappelle qu'un bon contact avec ses voisins et une surveillance réciproque sont de bonnes façons d'améliorer le sentiment de sécurité dans son quartier. Fais référence à une campagne de Tandem il y a plusieurs années : Apprenez à vous connaître et à vous entraider pour favoriser un bon voisinage.</p>		<p>Tandem :            La campagne « Entre bons voisins » mise en œuvre dans le cadre de la « RUI Laurentien-Grenet » n'a pas reçu le financement nécessaire à son renouvellement. Toutefois, la distribution de documents visant à sensibiliser les citoyens sur l'importance d'entretenir de bons liens sociaux entre voisins (en s'impliquant dans la sécurité et le bien-être collectif de son voisinage) pourrait être envisagée par Tandem cette année dans plusieurs secteurs de l'arrondissement.</p> <p><b>État de situation en avril 2015 :</b>            La distribution de documents de sensibilisation prévue n'a pu être possible, mais Tandem prévoit des activités de bon voisinage durant l'été 2015, aux alentours de Cité l'Acadie à cause de quelques problématiques décelées dans cet endroit.</p>
<p><u>Éclairage des ruelles secondaires</u>            Éclairage déficient au coin de Sauriol et de La Roche. Très insécurisant.</p>	Communications (BAM)	<p>DA : Lorsque nous avons des requêtes semblables, nous envoyons un inspecteur sur le site le soir. Il y a différentes causes possibles : branches</p>	<p>Dans ces cas-ci, on demande aux résidents d'appeler le 311 et de faire une requête.</p>	<p>Communications – Bureau Accès Montréal (BAM) : Les requêtes en matière d'éclairage sont toutes acheminées à l'unité de signalisation et éclairage de l'arrondissement</p>

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
		d'arbres qui cachent le rayonnement de la lumière, lumière brûlée ou de vieux lampadaires à changer. Toutes les requêtes sont analysées et des solutions sont proposées.		Rosemont—Petite-Patrie qui dessert les neuf arrondissements de l'ex-ville. En ce qui a trait à la demande visant l'éclairage déficient au coin de Sauriol et de Laroche, une vérification a été effectuée par un patrouilleur de l'arrondissement de RPP (18 août) qui a réparé un ballast bruyant et a remplacé une lampe de lampadaire préventivement.
<p><u>HLM Meunier Tolhurst et parc Tolhurst</u> Bonne et saine réaction du milieu face au reportage négatif de TVA sur le milieu de vie HLM Meunier Tolhurst. On continue à faire notre travail. En plus de l'intervention régulière chapeautée par Solidarité Ahuntsic dans ce secteur pour améliorer le sentiment de sécurité, beaucoup de nouvelles actions ont été menées depuis l'an dernier, entre autres, une consultation de la population et des activités en développement dans le parc.</p> <p>Une famille qui habite sur Waverly entre Fleury et Sauvé derrière le HLM Meunier Tolhurst ne se sent pas en sécurité au niveau des rues Sauriol, Meunier et l'Esplanade. Il y a des attroupements de jeunes à la</p>	<p>Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)</p> <p>PDQ 27</p>	<p>PDQ 27 : Nous sommes au courant de la problématique. Il y a un problème de cohabitation, des attroupements de jeunes comme dans n'importe quel quartier, parfois de la vente de drogues. Nous sommes présents dans le secteur en collaboration avec des organismes qui veulent que les citoyens s'approprient le parc Tolhurst.</p> <p>Nous vous invitons à nous envoyer un <a href="#">sur le site du PDQ 27</a> si vous notez un événement particulier. Depuis le printemps, la situation est meilleure que l'an dernier</p>		<p>L'OMHM a participé à la rencontre citoyenne de février 2014 animée par RAP Jeunesse sur le sentiment de sécurité aux alentours du HLM Meunier Tolhurst. Une autre rencontre est en préparation pour l'automne 2014. Par ailleurs, une dizaine de jeunes ont participé à la rencontre de consultation sur le parc Tolhurst, favorisant un rapprochement avec les résidents. L'OMHM maintient la présence de ses patrouilleurs sur les lieux et la concertation avec les organismes du quartier et le PDQ 27.</p> <p>PDQ 27 : L'HLM Meunier Tolhurst, le parc ainsi que les alentours sont patrouillés par les agents à vélo, les policiers, le MAP (module action projet) et les agents sociocommunautaires.</p>



PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<p><u>Parcs</u> Une dame dit connaître un des 11 surveillants de parc et trouve qu'ils font toute la différence. L'allure du parc, la propreté, la fréquentation, tout est différent. De plus, les jeunes ont confiance aux surveillants. Félicitations, ça marche. Pourriez-vous étendre la période de leur travail le plus tard possible en automne? On se sent moins en sécurité pendant le mois et demi où l'on fréquente le parc à l'automne.</p>	DCSLDS	La surveillance a été prolongée jusqu'à la fin septembre dans certains parcs. Par ailleurs, il y a certains parcs où la surveillance a été devancée. On s'ajuste aussi aux activités qui sont proposées dans les parcs. Par exemple, au parc St-Simon, la surveillance est de mise du 14 juin à la fin septembre. Autant les citoyens que les employés sont heureux de se côtoyer.		DCSLDS : Pour les parcs Saint-Simon, Des Hirondelles, Marcelin-Wilson, Gabriel-Lalemant, d'Auteuil, et Louisbourg; la surveillance est en place du 14 juin à la fin septembre. L'information sur l'arrondissement et les divers services est transmise aux employés régulièrement, ce qui leur permet de mieux répondre aux citoyens. Le renouvellement du matériel d'animation permet aux employés cols blancs de faire des activités et ainsi occuper les parcs.
<p><u>Parc de Beauséjour</u> Le parc a des lacunes. Le chemin en terre battue qui fait le tour du parc est souvent boueux, il manque de gravier et d'entretien, le gazon n'est pas souvent coupé, arbre mort tombé depuis 5 ans, poubelles qui débordent, porte d'entrée sur Gouin fermée depuis quelques semaines, il faut faire un détour par Albert-Prévost. Le chalet qui a coûté une fortune a une accessibilité très restreinte, et la seule toilette du parc se trouve dans ce chalet.</p>	TP		Les travaux publics vont faire le suivi pour l'entretien.	<b>État de situation en avril 2015 :</b> TP : La Division des parcs et des installations rendra les chantiers sécuritaires là où requis. Si un autre investissement est nécessaire, un suivi sera fait auprès de la Direction du développement du territoire.
	DCSLDS		L'Association récréoculturelle d'Ahuntsic-Cartierville (l'ARAC) a le mandat d'assurer une présence dans le pavillon du parc de Beauséjour, en offrant certains services de casse-croûte et d'animation. C'est possible de reconsidérer ce modèle si la population locale souhaite plus d'attention sur l'entretien. Peut-être est-il possible de revoir les heures d'ouverture du chalet?	DCSLDS : La durée de l'accessibilité au pavillon du parc de Beauséjour dépend des subventions accordées à l'ARAC (programmes gouvernementaux) et des budgets alloués à l'organisme.  <b>État de situation en avril 2015 :</b> La période d'ouverture prévue cette année est du 17 juin au 1 <sup>er</sup> septembre 2015.

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<p>Le soir, c'est peu éclairé dans le parc de Beauséjour, ce n'est pas rassurant.</p>	DDT		<p>Un projet d'éclairage très onéreux (400 000 \$) est en attente. Comme il y a eu déjà beaucoup d'investissement dans ce parc déjà, nous devons considérer la désuétude des modules de jeux dans d'autres parcs avant.</p>	<p>DDT : En ce qui concerne le parc de Beauséjour, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2015-2017, aucune somme n'est prévue pour ajouter de l'éclairage dans ce parc. À proximité de ce parc, il y aura des investissements dans le parc Raimbault.</p>
<p>Nous avons de très beaux parcs avec des chalets dans Ahuntsic-Cartierville qui sont ouverts de la mi-juin à mi-septembre. Mais le reste de l'année, il n'y a aucune toilette accessible. Un participant préconise le retour des bécosses.</p>	TP	<p>Les toilettes chimiques sont utilisées surtout pendant des périodes limitées, lors d'événements publics. Nous en avons installé une au parc Ahuntsic qui est constamment vandalisée, ce qui s'avère coûteux. Nous devons analyser plutôt la possibilité d'ouvrir les chalets en dehors de la période estivale.</p>		
<p><u>Lieu de rencontres pour les aînés</u> Il manque de lieux de rencontres pour les aînés dans le secteur. Un lieu où les aînés domineraient, mais où ils pourraient être en lien avec toutes les générations. Le YMCA n'est pas adéquat, le centre Claude-Robillard est loin, alors on va à la maison des aînés à Laval, mais les tarifs sont plus élevés, car nous sommes Montréalais.</p>	DCSLDS	<p>Le CLIC a un projet de Maison de quartier où il pourrait y avoir de la place pour les aînés.</p>	<p>Dans ce secteur, les clubs d'âge d'or ferment. Nous pourrions travailler l'offre de services avec la Table de concertation des aînés de Bordeaux-Cartierville (TCABC). Une bonne partie de la population aînée dans Bordeaux-Cartierville se trouve dans des résidences où des activités sont organisées.</p>	<p>DCSLDS: On peut consulter les activités de loisirs, culturelles et sportives dans le Répertoire des activités de l'arrondissement (imprimé ou en ligne) ou les Loisirs en ligne à l'adresse suivante: <a href="http://ville.montreal.qc.ca/loisirenligne">ville.montreal.qc.ca/loisirenligne</a>.</p>

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
Il n'y pas d'activités ludiques ou sportives, spécifiques aux aînés ou s'il y en a, ce n'est pas connu.	Communications arrondissement	Il y a une offre de services pour aînés au YMCA et dans des centres de loisirs dans l'arrondissement.		Communications arrondissement: En 2014, un carton de promotion, distribué largement, a annoncé la sortie du Répertoire des activités 2014-2015 et indiqué les installations de l'arrondissement où la version imprimée est disponible.
<p><u>Prostitution</u> Où en est rendu la problématique de la prostitution coin Saint-Laurent et Henri-Bourassa?</p> <p><u>Salons de massage</u> Qu'en est-il de la présence de salons de massages érotiques dans l'arrondissement?</p>	<p>PDQ 27</p> <p>DDT et SPVM</p>	<p>Un comité prostitution a été mis sur pied dans Ahuntsic pour traiter de cette problématique. Des actions ont été entreprises : éclairages (au dépanneur), arrestations pour consommation de drogues, mais aussi beaucoup de sensibilisation au phénomène de la prostitution de rue.</p> <p>Le PDQ 27 a mené des opérations Cyclope (programme de dénonciation des clients de la prostitution) qui s'avèrent très efficaces.</p> <p>La situation s'est améliorée.</p>	<p>Il y a eu une amélioration. Le comité prostitution est un sous-comité de la table en sécurité de l'arrondissement. Les nombreuses réalisations de ce sous-comité ne sont pas reportées dans le plan d'action en sécurité publique.</p> <p>Il y a eu une régression des salons de massage.</p>	<p>L'arrondissement a installé une affiche du programme Cyclope sur Saint-Laurent.</p> <p>PDQ 27 : Patrouille par les policiers du PDQ 27, surtout le Module d'action par projet (MAP) durant l'été. Présence de prostituées en diminution depuis les dernières années selon les patrouilleurs.</p> <p>DDT : Le travail des enquêteurs du SPVM est le moyen d'arriver à dissuader les tenanciers de salons de massage érotiques. Pour ce qui est de l'arrondissement, les inspecteurs de la Direction du développement du territoire, qui n'ont pas de pouvoir d'enquête, collaborent avec le SPVM afin d'abolir les certificats d'occupation</p>

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
				qui auraient pu être obtenus sous de fausses représentations. Tout établissement exploitant l'érotisme est prohibé sur le territoire d'Ahuntsic-Cartierville.
<p><u>Chiens</u> Des chiens se promènent sans laisse.</p> <p>Dans le parc à chiens sur Meunier/Sauvé, 2 portes d'accès sont défectueuses. Les structures bougent beaucoup durant l'hiver.</p>	TP	<p>Les chiens peuvent se promener en liberté seulement dans les aires d'exercices pour chiens. Il y en a 3 dans l'arrondissement. Un patrouilleur canin fait un suivi dans les parcs de l'arrondissement pour faire respecter la réglementation.</p> <p>Les gardiens de parc de l'arrondissement sont en lien direct avec l'inspecteur canin. Les patrouilleurs à vélo de Tandem contribuent aussi à faire respecter les règlements.</p>	<p>Si vous avez une question, une demande ou une requête à faire à la ville, composez le 311.</p> <p>Nous avons été avertis de ce problème. Les travaux publics doivent s'en occuper prochainement.</p>	TP : Les portes de l'aire d'exercice pour chien ont été réparées en juin dernier.
<p><u>Sécurité des enfants dans les parcs</u> On partage mal les sentiers dans les parcs entre les piétons, les cyclistes et les coureurs. Les petits enfants sont en danger.</p>	Parents DCSLDS		<p>Nous pouvons sensibiliser nos surveillants à cette problématique.</p>	DCSLDS : Cet aspect est inclus dans la formation des surveillants, mais la surveillance parentale est de mise.
<p><u>Graffitis</u> Y a-t-il des endroits désignés dans l'arrondissement pour les artistes-graffiteurs?</p>	Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville (Tandem)	Tandem a soumis un projet pour la réalisation de 4 ou 5 murales à des endroits stratégiques par des muralistes dans l'arrondissement. L'organisme attend la réponse de la ville centre.		<p>Tandem : Une murale sera réalisée sur le chalet du parc Louisbourg dans la semaine du 22 septembre 2014.</p> <p><b>État de situation en avril 2015 :</b> Cette murale a été inaugurée le 27 septembre 2014</p>

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
				<p>Une autre murale est prévue à l'automne 2014 sur une façade du commerce Expertise Portes et Fenêtres sur la promenade Fleury.</p> <p><b>État de situation en avril 2015 :</b> La murale prévue pour l'automne 2014 a été reportée au printemps 2015</p> <p>Ces murales seront réalisées par des graffiteurs professionnels, grâce à l'appui de plusieurs partenaires : la Ville de Montréal, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, la Promenade Fleury et Tandem-Ahuntsic-Cartierville, dans l'optique de créer des murales esthétiques sur des thèmes diversifiés.</p>

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
<b>AXE 3 : LES LIENS AVEC LES CITOYENS ET LA PLACE DES CITOYENS DANS LA SÉCURITÉ URBAINE</b>				
Quels sont les moyens que vous souhaitez utiliser pour rejoindre tous les citoyens sur le thème de la sécurité urbaine?	Communications arrondissement	L'arrondissement travaille fort pour améliorer la communication avec tous les citoyens. Nous voulons produire des capsules d'information sur l'écocivisme dans tous nos moyens de communication en abordant différents thèmes : le partage de la route ou des sentiers de parc, les traverses piétonnières, les bonnes pratiques en cyclisme, etc.  L'assemblée est invitée à s'abonner à l'Infolettre de l'arrondissement. Par ailleurs, des démarches pour obtenir un fil Twitter sont en cours.		Communications arrondissement :  La publication de 4 pages de renseignements sur la sécurité publique et urbaine dans le <i>Cahier Vivre ici</i> , publié au mois de juillet de chaque année, est un moyen adéquat pour sensibiliser la population aux questions touchant la sécurité en général.  Des capsules d'information pourraient également être diffusées sur le site Internet de l'arrondissement.
<u>Comment rejoindre les aînés?</u> Les aînés dans les résidences sont faciles à rejoindre, mais ceux qui habitent seuls le sont moins. Nous cherchons la meilleure façon de les rejoindre...	Communications arrondissement en collaboration avec les tables de concertation pour aînés.		Nous sommes un des arrondissements où il y a le plus d'aînés. Plusieurs organismes travaillant auprès des aînés ne sont pas forcément en lien les uns avec les autres. Voilà pourquoi nous voulons mettre sur pied la table de concertation et d'action pour les aînés d'Ahuntsic. Une des priorités sera de se questionner sur la façon de rejoindre tous les aînés; le journal local est très lu. Il y a aussi	Communications arrondissement :  Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2014, les publications écrites de l'arrondissement sont distribuées dans 19 endroits ciblés du territoire de l'arrondissement (bibliothèques, bureau d'arrondissement, centres communautaires, éco-quartier, piscines et arénas). Aussi, 15 centres pour personnes âgées reçoivent, depuis l'été 2014,

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE	MANDATAIRE(S)	SOLUTION (S) PROPOSÉE (S) OU ACTION (S) DÉJÀ RÉALISÉE (S)	RÉPONSE ÉLU (E) LORS DE LA RENCONTRE	RÉPONSE MANDATAIRE
			des lieux fréquentés par les personnes âgées.	toutes les publications écrites. Les organismes oeuvrant auprès des aînés sont invités à contacter l'arrondissement pour que des documents leur soient directement acheminés.
Une résidente depuis 3 ans dans Ahuntsic : Pourquoi considérer ce quartier plus sécuritaire qu'un autre?	Table en sécurité publique et civile de l'arrondissement	<p>RAP Jeunesse :</p> <p>Il y a 5 ans, le sentiment d'insécurité était quand même assez fort.</p> <p>RAP jeunesse existe depuis 12 ans et, depuis 5 ans surtout, il y a une concertation efficace dans le quartier, une manière de travailler ensemble. Un lien de confiance s'est établi avec l'arrondissement, les PDQ, les organismes communautaires et les citoyens qui sont partie prenante de nos consultations. On connaît les forces et les difficultés dans le quartier. Les vrais problèmes sont rapidement connus et l'on y travaille tous ensemble. Nous sommes privilégiés à Ahuntsic. Nous sommes rendus à un niveau intéressant pour faire du développement social dans le quartier.</p>	<p>La ville s'en va de plus en plus vers les données ouvertes qui seront à la disposition des citoyens. Il faut être en mesure de mesurer et il va falloir développer des indicateurs de performance pour connaître notre degré d'amélioration et se comparer entre arrondissements et entre villes.</p> <p>Cette question est à la base de la création de la table de concertation en sécurité mise sur pied en 2009 et surtout des rencontres sur la sécurité que l'on fait depuis 2 ans. Au niveau de la sécurité, il y a déjà des unités de mesure colligées par les PDQ qui nous démontrent année après année qu'on est un des quartiers sécuritaires à Montréal.</p> <p>Comment mesurer le sentiment de sécurité? Nous aurions été plus nombreux ce soir s'il y avait beaucoup d'insécurité dans l'arrondissement.</p>	<p>Les équipes en place à l'arrondissement et les PDQ sont très sensibles aux questions de sécurité.</p> <p>Table en sécurité : Discussion/échange à l'ordre du jour de prochaines rencontres.</p>

## COMMENTAIRES

« Nous commençons à récolter les fruits de notre travail pour organiser la concertation; l'arrondissement donne ici un bel exemple de consultation des citoyens. Félicitations. »  
- Azzédine Achour, coordonnateur de la table de concertation Solidarité Ahuntsic.

Message aux intervenants auprès des aînés : « Lorsqu'une personne est victime d'une fraude ou attaquée, on peut penser qu'elle ne s'est pas bien comportée, qu'elle n'a pas pris assez de précautions. Il faut faire attention à ne pas renforcer le sentiment de culpabilité quand on intervient auprès des aînés. Il faut se rappeler que les aînés ont des droits. »

- Micheline Jourdain, présidente de l'AREQ et membre du conseil d'administration de la TCAIM.

Le PDQ 27 participe à la Table contre l'abus et la maltraitance aux aînés d'Ahuntsic—Montréal-Nord. Claude Grillot, organisateur au CSSSAM-N mentionne qu'on parle beaucoup d'âgisme au sein de cette Table. Souvent, l'attitude et le comportement que nous pouvons avoir envers les aînés sont teintés de préjugés. C'est une problématique qui touche tout le monde. Est-ce qu'un représentant de l'arrondissement pourrait participer à cette table? Même démarche du côté de Montréal-Nord.

RAPPEL : L'amélioration de la cohabitation avec les automobilistes aux intersections et aux passages pour piétons a été identifiée comme l'un des besoins les plus criants par les participants lors des forums de consultation sur la démarche MADA en février 2012.

Une résidente, voisine de l'HLM Saint-Sulpice constate que son environnement est calme et reconnaît le travail de RAP Jeunesse dans le secteur. Elle n'a pas peur de sortir le soir.